

Le vote au profit de Suez, la Sogalaise des Eaux dépose un recours

Dossier de la rédaction de H2o
November 2018

Vendredi 26 octobre, la Sogalaise des Eaux (SDE) a transmis un recours gracieux au ministre de l'Hydraulique.

La Sogalaise des Eaux demande une deuxième chance. Selon les premiers résultats de l'appel d'offres, la SDE se voit écartée du marché de l'eau en milieu urbain au profit du français Suez. Mais l'opérateur historique depuis 1996 ne compte pas en rester là. Son directeur général Abdoul Ball vient de déposer le dossier de recours gracieux, dans l'espoir de faire changer d'avis le ministre. "On attend sereinement les résultats. Sincèrement, nous, Sogalaise des eaux, nous n'avons pas compris, je crois finalement que personne n'a compris cette adjudication provisoire, a-t-il réagi au micro de RFI. Pourquoi ? Parce qu'entre notre offre et celle de notre concurrent, il y a un fossé énorme. Nous avons présenté l'offre la plus basse, le prix le plus bas du mètre cube, c'est-à-dire que nous avons été absolument moins-disant." D'après lui, l'offre présentée par Suez entraînera un surcoût pour l'État sogalais de 50 milliards de francs CFA sur 15 ans.

Pour le ministre de l'Hydraulique, la procédure d'appel d'offres internationale a été transparente. La SDE sera fixée sur son recours la semaine prochaine et pourrait, en cas de désaccord, aller au contentieux.

Radio France Internationale - AllAfrica